



# Modalité d'organisation de nos formations

## Théorique et pratique

L'**École de Conduite de Vincennes** dispense à l'élève durant ses heures normales d'ouverture un cycle d'enseignement comprenant une partie théorique et une partie pratique conformes au plan de formation détaillé dans le livret d'apprentissage fourni à l'élève, ce livret étant lui-même issu du **Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC)**. Les moyens pédagogiques et techniques nécessaires sont mis à disposition de l'élève pour assurer le bon déroulement de sa formation.

### Horaires

Code	Conduite
Du lundi au vendredi de 14h à 19h	Du lundi au vendredi de 7h à 19h
Le samedi de 10h à 12h	Le samedi de 8h à 18h

### Formation théorique (Code de la route)

Tous les jours de la semaine, l'auto-école met à disposition des élèves, des séances de code corrigées et des cours dispensés par un enseignant (sur rdv). Le samedi, les séances de code sont corrigées par le moniteur. Ces séances interactives permettent d'évaluer le niveau des élèves et de les faire progresser de façon optimale.

Pour cet enseignement théorique, les cours sont dispensés dans un local agréé et équipés de matériels et supports pédagogiques adaptés.

Les 11 thèmes de l'examen sont :

Signalisation,	Visibilité, éclairage
Priorité et intersection	Conduite pratique
Règles de circulation	Ecomobilité, écoconduite
Tunnels, passages à niveau	Usagers vulnérables et partage de l'espace public
Croisements, dépassements	Prise de conscience des risques
Arrêt, stationnement	

Vous avez la possibilité en plus des cours dispensés en salle de vous entraîner au code de la route via un accès par internet. Cette plateforme vous permet de réaliser des séries de 10 et 20 questions sur un thème en particulier ou de 40 questions en condition d'examen. Un suivi pédagogique est réalisé par le moniteur pour suivre l'avancée de l'élève.

### Formation pratique (Conduite)

Les cours de conduite sont organisés par séance d'une heure, une heure trente ou deux heures selon les préconisations du moniteur. Chaque élève a son formateur référent qui suivra ses progrès.

Pour l'enseignement pratique, les véhicules utilisés sont tous réceptionnés pour l'enseignement de la conduite, assurés, régulièrement entretenus et offrant le meilleur niveau de sécurité.

Le déroulement d'une leçon de conduite se décompose généralement comme suit :

- 5 minutes de présentation des objectifs,
- 45 minutes de conduite effective pour la réalisation des objectifs définis,
- 5 minutes de bilan et commentaires.



# Modalité d'organisation de nos formations

## Théorique et pratique

---

Conformément au livret d'apprentissage qui sera remis à l'élève lors de sa formation, quatre compétences doivent être acquises pour atteindre le niveau requis à l'examen de la conduite.

Les 4 compétences globales du **Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC)** que l'élève doit acquérir pendant sa formation sont les suivantes :

- C1 - Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- C2 - Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- C3 - Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- C4 - Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

L'examen du permis de conduire se réalisant dans des conditions normales de circulation, les cours auront lieu en agglomération et sur voie rapide. L'apprentissage des manœuvres se fera principalement dans des parkings.

A la fin de la formation le moniteur réalise un (ou plusieurs) examens blancs permettant de valider le passage à l'examen avec une grande chance de réussite.